



Systemes de conteneurs enterrés et semi-enterrés ainsi que conteneurs d'apport volontaire

pour les déchets résiduels et recyclables, levés par le haut et vidés par le bas

**Assurance de qualité
RAL-GZ 951/3**

Version juin 2017



Publié par

RAL Deutsches Institut für Gütesicherung und Kennzeichnung e.V.
(RAL Institut Allemand pour l'Assurance de Qualité et le Marquage des produits)

Fränkische Straße 7
53229 Bonn

Téléphone : +49 (0)228 688 95-0
Fax: +49 (0)228 688 95-430
E-mail : RAL-Institut@RAL.de
Internet : www.RAL.de

Toute reproduction, entière ou partielle, de cette assurance de qualité est formellement interdite.
Tous droits, traduction incluse, réservés à RAL.

© 2017 RAL, Bonn

Catégorie de prix 10

Disponible chez

Beuth-Verlag GmbH · Burggrafenstraße 6 · 10787 Berlin
Tél : (030) 26 01-0 · Fax : (030) 26 01-1260 · E-Mail : info@beuth.de · Internet: www.beuth.de · www.mybeuth.de

**Systèmes de conteneurs enterrés et semi-enterrés
ainsi que conteneurs d'apport volontaire pour les déchets résiduels et
recyclables, levés par le haut et vidés par le bas**

**Assurance de qualité
RAL-GZ 951/3**

**GGAWB –
Centre de qualité pour conteneurs
à déchets résiduels et recyclables**

Siegburger Straße 126

50679 Cologne

Téléphone : (0221) 9 46 99-79

Télécopieur : (0221) 9 46 99 81

E-mail : Info (at) ggawb.de

Internet : www.ggawb.de



Cette assurance de qualité a été élaborée par RAL Deutsches Institut für Gütesicherung und Kennzeichnung e.V. (RAL Institut allemand pour l'assurance de qualité et le marquage des produits) dans le cadre d'une procédure de reconnaissance en collaboration avec les groupes d'experts compétents et les représentants de consommateurs concernés, conformément aux principes régissant les sigles de qualité.

Bonn, juillet 2017

RAL INSTITUT ALLEMAND POUR L'ASSURANCE DE QUALITÉ ET LE MARQUAGE DES PRODUITS

Table des matières

Directives d'assurance qualité et de contrôle pour les systèmes de conteneurs enterrés et semi-enterrés ainsi que pour les conteneurs d'apport volontaire pour les déchets résiduels et recyclables, levés par le haut et vidés par le bas RAL-GZ 951/3

1	Domaine d'application	5
2	Normes et directives	5
2.1	Normes de produits	5
2.2	Autres normes de produits	5
2.3	Directives	5
3	Directives de qualité et méthodes d'essai	6
3.1	Généralités	6
3.2	Définitions	6
3.2.1	Représentation des différents systèmes	6
3.2.2	Aptitudes à l'usage	6
3.2.3	Températures d'essai.....	6
3.2.4	Crochet de levage du conteneur	6
3.2.5	Dispositif de levage pour la grue.....	7
3.3	Réglementation de la qualité et des normes	7
3.3.1	La conception et la réalisation de l'AWB-USD.....	7
3.3.1.1	Dispositifs d'accrochage.....	7
3.3.1.2	Conception des parties intérieures du conteneur.....	7
3.3.1.3	Position inclinée	7
3.3.2	Masse d'essai.....	7
3.3.3	Dimensions des points d'accrochage.....	7
3.3.4	Volume utile	7
3.3.5	Masse utile	8
3.3.6	Essai de levage et de vidage.....	8
3.3.7	Vérification du couvercle.....	8
3.3.8	Mesure sonore du couvercle	8
3.3.9	Essais de fonctionnement des éléments d'introduction mobiles et des éléments de verrouillage	8
3.3.10	Spécification des éléments en béton	9
3.3.11	Étanchéité des éléments en béton	9
3.4	Consignes de placement et d'installation des systèmes USD	9
3.4.1	Documents pour l'installation.....	10
3.4.2	Protocole de réception.....	11
4	Surveillance	12
4.1	Vue d'ensemble.....	12
4.2	Essai initial	12
4.2.1	Généralités	12
4.2.2	Contenu et champ de l'essai initial	12
4.3	Autosurveillance interne	12
4.4	Surveillance externe.....	12
4.4.1	Généralités	12
4.4.2	Contenu et l'étendue de la surveillance externe	12
4.4.3	Nouvel essai.....	13
5	Marquage	13
6	Modifications.....	13

Dispositions relatives à la délivrance et au suivi du sigle de qualité pour les conteneurs enterrés et semi-enterrés ainsi que les conteneurs d'apport volontaire pour les déchets résiduels et recyclables, levés par le haut et vidés par le bas (USD)

1	Bases de qualité	15
2	Délivrance.....	15
3	Exploitation	15
4	Surveillance	15
5	Sanctions	15
6	Recours.....	16
7	Nouvelle délivrance	16
8	Modifications	16

Déclaration d'engagement	17
RAL Histoire.....	19